

question. En effet, j'ai reçu un télégramme dans ce sens, ce matin, et je voudrais faire une mise au point au sujet des renseignements que j'ai donnés hier et qui avaient trait au port de Montréal seulement. Nous avons reçu des plaintes au sujet de l'ingérence dans les affaires des cultivateurs du Québec, des grévistes qui ont placé des camions pour bloquer l'accès du port. La question fait l'objet d'une étude spéciale en ce moment, et je puis dire que le gouvernement a eu des entretiens avec les autorités québécoises à ce sujet.

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre une question complémentaire? Étant donné les conséquences désastreuses de cette grève, si elle se prolonge, et le fait que le ministre a déclaré aujourd'hui qu'il possède plus de renseignements qu'il n'a le temps d'en donner à la Chambre à l'appel de l'ordre du jour, veut-il nous assurer qu'il fera sur cette affaire une déclaration complète demain afin que la Chambre soit parfaitement au courant des faits relatifs à cette grève?

**L'hon. M. Nicholson:** Je vais y songer sérieusement, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

[Français]

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable ministre du Travail. Elle est relative à la grève des débardeurs et elle a pour but d'aider à éclaircir la position des parties en cause.

L'honorable ministre, ou son médiateur, a-t-il l'intention d'assurer les débardeurs qu'il n'y aura aucune diminution dans le personnel des débardeurs d'ici le 31 décembre 1967, en vue d'en arriver à un règlement prochain dans le conflit actuel? Est-ce l'intention de l'honorable ministre, ou de son médiateur, d'agir en ce sens?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! C'est la même question qui a été posée par l'honorable député il y a quelques moments et que la présidence a refusée.

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puis-je invoquer l'article 178 de Beauchesne. Au 2<sup>e</sup> paragraphe, on peut y lire:

[Traduction]

Dans ces limites, il est permis de demander des explications sur les intentions du gouvernement mais non une expression d'opinion sur des questions de politiques ministérielles.

Je demande si le ministre n'a pas l'intention de proposer que le personnel ne soit pas réduit avant le 31 décembre 1967. Je crois que ma question est recevable.

[L'hon. M. Nicholson.]

**M. l'Orateur:** L'honorable député a déjà posé la question deux fois et je la juge irrecevable. Si l'honorable député croit que sa question est fondée et assez urgente, il peut donner préavis et en discuter à l'ajournement.

**M. Valade:** Je demande alors que la question soit débattue à 10 heures.

## LE PACIFIQUE-CANADIEN

### LES PÉTITIONS RELATIVES À LA RÉDUCTION DU SERVICE-VOYAGEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme le temps presse, particulièrement à l'égard des voyages d'été par chemin de fer, le ministre nous dirait-il si le gouverneur en conseil étudie les diverses pétitions qui ont été présentées en vue de la reprise du service-voyageurs du Pacifique-Canadien?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement s'efforcera de prendre des dispositions pour la tenue, à la première date convenant aux parties intéressées, des audiences que plusieurs d'entre elles ont demandées. Le député conviendra sûrement qu'il ne conviendrait pas que nous essayions de tirer des conclusions sans avoir entendu les témoins de vive voix.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### L'OTAN—LE RETRAIT DE LA FRANCE DES SECTEURS POLITIQUE ET MILITAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il en mesure de commenter la nouvelle selon laquelle le général de Gaulle aurait l'intention de retirer la France de l'OTAN aussi bien du point de vue politique que du point de vue militaire?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux affaires extérieures):** Non, monsieur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question me semble de caractère très général et de celles à ne pas poser en ce moment.

### LA RUSSIE—POURSUITES DES INTELLECTUELS UKRAINIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au